

DÉFINITIONS

DÉVELOPPEMENT BASÉ SUR LES DROITS

L'approche du développement basée sur les droits vise à transformer le cercle vicieux de la pauvreté, de la dépossession de pouvoir et des conflits en un cercle vertueux dans lequel tous les citoyens, en vertu de leurs droits, peuvent demander des comptes aux États responsables, et où les responsables ont à la fois la volonté et les capacités de réaliser, protéger et promouvoir les droits humains des individus. L'approche basée sur les droits rejette l'idée que la seule façon pour ceux qui vivent dans la pauvreté de couvrir leurs besoins essentiels est de recourir passivement à la charité. Sont des sujets actifs dans leur propre développement ceux qui cherchent à faire valoir leurs droits et à pouvoir les exercer. Les acteurs du développement, notamment l'État, doivent chercher à développer les capacités des individus à le faire, en assurant leurs droits à une vie décente.

Green 2008

CITOYENNETÉ ACTIVE

Au niveau individuel, la citoyenneté active implique de développer sa confiance en soi et de vaincre son sentiment d'impuissance. Au niveau des relations avec les autres, elle implique de développer ses capacités à négocier et à influencer sur les décisions. Lorsque des individus travaillent ensemble, elle implique la participation à une action collective, que ce soit dans le village, aux alentours ou à une échelle plus vaste. La citoyenneté active recouvre le militantisme politique, mais ne s'y restreint pas. Elle recouvre toute action individuelle ayant une portée sociale, ce qui peut comprendre de participer à un groupe professionnel, à une association de voisinage, à un entrepreneuriat social (où les activités de l'entreprise sont orientées vers des fins sociales) ou à diverses autres organisations sociales dans la mesure où l'enjeu dépasse le profit personnel ou familial. En fin de compte, la citoyenneté active signifie l'engagement dans le système politique pour l'édification d'États efficaces.

Duncan 2008

LA PROBLÉMATIQUE

Les droits humains comme le développement humain ont trait à la protection des libertés fondamentales. L'approche du développement basée sur les droits est fondée sur la reconnaissance et la réalisation des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, et en particulier sur le droit au développement, enchâssés dans les instruments des droits humains internationalement ratifiés et juridiquement contraignants. En 2000, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a appelé à une « éthique de l'aide fondée sur les droits » qui autonomiserait les individus dans le combat contre la pauvreté.

Comme le montrent les travaux d'Amartya Sen, nous aurons réussi finalement à mettre fin à la pauvreté lorsque les droits des pauvres et des personnes vulnérables seront reconnus face aux relations de pouvoir extrêmement inégales, à tous les niveaux, sur les plans culturel, social, économique et politique. Dans la mesure où les femmes sont majoritaires parmi les pauvres et les personnes vulnérables, la question de l'égalité hommes-femmes et celle des mécanismes qui permettraient aux femmes de faire valoir leurs droits sont des questions centrales pour la réduction de la pauvreté.

Évaluer l'efficacité de l'aide dans le cadre des droits humains a pour principal effet de reconnaître qu'aucun changement réel et durable ne se produira en l'absence de citoyens actifs. Dans toute société le combat contre la pauvreté est intrinsèquement politique.

En tant qu'acteurs du développement, les OSC sont les agents du changement social. A ce titre, elles sont aussi intrinsèquement politiques. Elles ne peuvent être séparées ni de la question de la citoyenneté active et de la participation des individus à leur propre développement, ni des questions de la justice sociale et de la solidarité sociale.

Les OSC peuvent contribuer au développement en sensibilisant les citoyens sur leurs droits, en renforçant leurs capacités et en leur donnant des opportunités de mettre sur pied des initiatives de développement au plan local, ou de se joindre à elles et aux mouvements sociaux pour revendiquer leurs droits au plan national et au plan international. Les OSC sont un élément fondamental de la culture politique démocratique. Intensifier les efforts des pauvres et des exclus pour faire valoir leurs droits est essentiel pour l'efficacité pour le développement des OSC.

DES QUESTIONS

1. Donnez des caractéristiques d'une approche basée sur les droits des actions des OSC pour le développement. Quels aspects des opérations des OSC augmentent ou contrecarrent leurs capacités de soutenir directement les efforts des personnes concernées, et des autres pauvres ou exclus pour faire valoir leurs droits ?
2. De quelles façons les OSC de votre pays se sont-elles coordonnées et structurées pour donner au changement un cadre basé sur les droits ?
3. Quels sont les rôles respectifs des OSC du Nord (OSCN) et des OSC du Sud (OSCS) dans la promotion d'un développement basé sur les droits ? Comment les OSCN et les OSCS peuvent-elles travailler ensemble pour poursuivre cet objectif ? Donnez des exemples positifs de cette collaboration. Qu'est-ce qui doit être amélioré ?
4. Comment les gouvernements des pays en développement et/ou les donateurs influent-ils sur les capacités des OSC à mettre en œuvre une approche basée sur les droits ? Donnez des exemples de bonnes pratiques de soutien par les gouvernements ou les donateurs à un cadre du développement basé sur les droits. Donnez des exemples d'expériences positives d'OSC ayant coopéré avec des élus pour promouvoir et protéger des droits au niveau national, et au niveau international.

RESSOURCES

PNUD, 2000, “Rapport sur le développement humain 2000, Droits humains et développement humain”. <http://hdr.undp.org/fr/reports/>

Sen A., “Development as Freedom”, New York, Random House, 1999

Tujan T., “The Political Context for a CSO-led process on CSO effectiveness”, in: Reality Check, août 2008, “La société civile and Development Effectiveness: Another View”. http://realityofaid.org/downloads/realitycheck_aug2008.pdf

Tomlinson B., « Facteurs déterminant l’efficacité de l’aide de la société civile : Un document de travail du CCCI », novembre 2006. http://www.ccic.ca/what_we_do/aid_civil_society_f.php#cs_determs

Green D., 2008, “From Poverty to Power: How active citizens and active states can change the world”, Oxfam International. http://www.oxfam.org/en/policy/from_poverty_to_power

Traduit par le programme européen de CONCORD.